

INNOVER POUR ÉVITER LE DÉCROCHAGE

Publié le 1 juillet 2014



Entre les programmes qui évoluent, l'hétérogénéité de plus en plus large des publics scolaires et les mentalités qui changent, nul doute que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) doit s'adapter. Mais comment continuer à motiver les troupes, tant du côté des élèves que des enseignants ? Comment retenir l'attention de jeunes soumis aux multiples sollicitations extérieures ? Comment répondre aux attentes des parents ? Autant de questions qui trouvent écho dans le Département Éducation et Technologie, [de l'Université de Namur](#).

Un programme de recherche-accompagnement

« Il y a 3 ans, [la Fédération Wallonie-Bruxelles](#) a proposé à 19 établissements scolaires de participer à un programme de recherche-accompagnement piloté par notre université. L'objectif de ce projet était de repérer les conditions favorables aux développements de projets innovants (volet recherche) et de soutenir leur mise en place (volet accompagnement)», explique le Dr Evelyne Charlier, responsable du [Département Éducation et Technologie](#). Une sorte d'état des lieux des innovations qui émergent du terrain pour mettre en place des solutions efficaces dans un second temps.

Lutter contre le décrochage scolaire

« Plus précisément, nous avons tenté de comprendre les différentes adaptations mises en place par les enseignants et leur direction pour faire face à l'évolution et à la complexité de leur métier. En outre, il s'agissait d'identifier les freins et les leviers à l'instauration de projets innovants dans les écoles. »

Toutes les initiatives explorées, aussi différentes soient-elles, n'avaient qu'un seul et même but : lutter contre le décrochage scolaire au sein du premier degré du secondaire. Les membres du Département Éducation et Technologie ont rencontré un maximum d'acteurs du système éducatif : enseignants et direction, bien sûr, mais aussi inspecteurs, membres du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS), représentants d'organismes de formation, etc. « Par ailleurs, l'accompagnement était réalisé par notre équipe universitaire, mais aussi par des pairs lors de rencontres inter-établissements. »

Quatre grands types de démarches de soutien

Suite à cette analyse, une classification des démarches de soutien des élèves en difficulté a pu être établie. Celle-ci repose sur 4 axes :

- 1. L'approche par projet : la mise sur pied d'une expo par une classe et tous les enseignements qui en découlent, par exemple.
- 2. L'évaluation continue : le bulletin tel qu'il existe est-il positif ? Ne faudrait-il pas déplacer la seconde session 2 semaines après les examens de juin ?
- 3. Le soutien individuel : en dehors des heures de cours pour les élèves en difficulté.
- 4. La remédiation : au sein des institutions, l'envoi systématique des élèves à des séances de remédiations pendant les heures de cours.

« Nous avons observé les effets de ces actions non seulement en termes de réussite scolaire mais aussi en termes d'accrochage scolaire, de mobilisation des enseignants ou encore d'envie des élèves d'aller à l'école », poursuit Evelyne Charlier. « Au terme de ce projet, nous avons mis en évidence des pistes de travail sur lesquelles le gouvernement a élaboré un plan d'action visant à procéder à des ajustements et à des propositions décrets pour améliorer le fonctionnement du premier degré. »

La seconde session? En juin!

Pour éviter que les résultats du programme recherche-accompagnement ne restent que de belles paroles couchées sur papier, un second projet a vu le jour. Son but : développer les pistes étudiées lors du premier projet. « Ce nouveau projet a débuté en novembre 2013 et réunit 41 établissements issus de tous les réseaux. Notre département est là pour encadrer le projet, mais l'essentiel repose sur la mise en réseaux par bloc de 6 à 8 établissements. Afin qu'ils mutualisent les pratiques et échangent leurs expériences. Nous espérons ainsi développer la collaboration et la concertation entre les différents acteurs du système éducatif », poursuit Evelyne Charlier.

Si ce second projet n'en est qu'à ses débuts, plusieurs initiatives ont déjà été développées, dans la suite du précédent :

- - des secondes sessions d'examens en juin plutôt qu'en août,
- des stages organisés dans d'autres écoles,
- la découverte des différentes options de l'école durant les heures de cours et expliquées par des élèves des années supérieures,
- des activités complémentaires de soutien organisées toute l'année,
- des semaines d'ouverture aux métiers dans d'autres écoles,
- le parrainage et le tutorat des élèves en difficulté par un enseignant, etc.

Les grands défis

« Ce premier volet a déjà permis d'identifier les grands défis auxquels font face les établissements : il s'agit pour eux de gérer de front la réussite scolaire et l'accompagnement spécifique des élèves en difficulté, de permettre aux élèves de découvrir des activités variées, de bénéficier de remédiations ciblées et de concevoir un enseignement qui mène à la réussite du premier degré. Sans oublier le défi d'aider les équipes éducatives à tirer le meilleur parti des différents changements organisationnels», conclut Evelyne Charlier.